

Royan, le 7 juin 2019

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Fabrice STRADY
Responsable des Services Administratifs
Tél. : 05.46.39.74.21
FS/EG

Monsieur Abel DE ALMEIDA
Responsable Bureau d'Études et Commerce
ENTREPRISE PITEL

50 rue André Marie Ampère
CS70050
17200 ROYAN

Envoi par voie numérique

Plateforme dématérialisée profil d'acheteur

royan@pitel.fr

OBJET : Marché de travaux (19.1.3.003-001)
Création d'une nouvelle entrée au Marché du Parc de ROYAN
Lot n°1 : « MAÇONNERIE »

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme, pour ce qui concerne le lot n°1 : « MAÇONNERIE » dont vous êtes attributaire, pour un montant de 16.748,73 € H.T., soit 20.098,48 € T.T.C.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

Exp. en RAR
le 12.06.19
N°2C 127 886 05841

P.J./1

En provenance de :
 Le directeur de la ville
 50 avenue de l'Industrie d'Empere
 CS 70050
 17205 Royan



RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 2C 127 886 0584 1



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 17/06/2019

Distribué le : 17/06/2019

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : . . .

Signature*
 (Prénoms, Nom et Prénom
 du mandataire)

Signature Facteur*

Ville de Royan 55
 Hôtel de ville (Marché Parc lot 1)
 50 avenue de Poulaille
 17205 Royan Cedex

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée préalablement.
 LA POSTE AGRÉMENT N° C606



D19.298-001



**MARCHES PUBLICS
DE TRAVAUX**

VILLE DE ROYAN
(Pouvoir adjudicateur)
Service techniques
80 avenue de Pontailiac
CS 80218
17205 ROYAN Cedex

CREATION D'UNE NOUVELLE ENTREE AU MARCHE DU PARC

Lot n°1 : maçonnerie

Acte d'Engagement du lot n°1

N° de marché

1	9	1	3	0	03	-001
---	---	---	---	---	----	------

ACTE D'ENGAGEMENT

- Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :

VILLE DE ROYAN

- Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :

211 703 061 000 13

- Objet du Marché :

CREATION D'UNE NOUVELLE ENTREE AU MARCHE DU PARC

- Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 à 7 du Code de la commande publique (CCP).

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire

- Ordonnateur :

Monsieur le Maire

- Comptable public assignataire des paiements :

Madame la Chef du Service Comptable de ROYAN

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Lot n°1- maçonnerie

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents de la consultation, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire (Candidat individuel),

Monsieur Abel DE ALMEIDA

Agissant en qualité de **Responsable Bureau d'Etudes et Commerce**

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

Numéro de TVA Intracommunautaire :

engage la société **ENTREPRISE PITEL** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

ENTREPRISE PITEL

Adresse siège social :

3, rue du Docteur A. Schweltzer - CS 12087 – 91424 MORANGIS CEDEX

Adresse agence :

50, rue André Marie Ampère – CS 70050 – ROYAN CEDEX

Adresse électronique : **royan@pitel.fr**

Numéro de téléphone : **05.46.05.03.15**

Numéro de SIRET : **552 033 672 000 72** Code APE : **4120B**

A défaut de SIRET, pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou International ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :

Numéro de TVA Intracommunautaire : **FR46 552 033 672**

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire : du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou International ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :

Numéro de TVA Intracommunautaire :

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontallac, CS 80218, 17205 Royan, dans le respect des secrets protégés par les dispositions du Code des Relations entre le Public et l'Administration en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « Economie/Marchés publics ») et le site internet du profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>, et le Journal Officiel de l'Union Européenne http://simap.europa.eu/index_fr.htm, et le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux (C.C.A.G.Travaux), les présentes prévalent.

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

Le prix global et forfaitaire est détaillé au moyen de l'offre de prix qui en indique les éléments constitutifs. L'offre de prix permet d'apprécier les offres et a pas valeur contractuelle.

En cas de discordance constatée dans une offre entre le montant porté à l'acte d'engagement et celui porté sur la décomposition du prix global et forfaitaire, seul le montant porté à l'acte d'engagement prévaudra et fera foi. Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seront constatées dans la décomposition du prix global et forfaitaire, il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation.

¹ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Toutefois, si le soumissionnaire concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en concordance avec le prix global et forfaitaire. En cas de refus, son offre sera éliminée.

Les prestations concernées par cet acte d'engagement seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire décomposé dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A. :

pour la solution de base :
(à compléter par le soumissionnaire)

Montant H.T.	<u>16.748,73</u>
T.V.A. (taux de 20 %)	<u>3.349,75</u>
Montant T.T.C.	<u>20.098,48</u>
Soit en toutes lettres T.T.C.	Vingt mille quatre-vingt-dix-huit euros et quarante-huit centimes

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant Hors Taxes : Euros

TVA (taux de %) : Euros

Montant Toutes Taxes Comprises : Euros

Soit en lettres :

.....
.....

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans la déclaration de sous-traitance, les modifications de marché ou les actes spéciaux.

Le formulaire de déclaration de sous-traitance recommandé est le formulaire DC4 – dernière mise à jour en vigueur (pour information, à ce jour celui du 27 août 2018) téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-mise-a-jour-dc4-et-notice-explicative>).

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur² :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

² Cocher la case correspondant à votre situation

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Conformément au C.C.A.P., le ou les opérateurs économiques ci-après désignés :

- refusent³ de percevoir l'avance,
 acceptent de percevoir l'avance.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'opérateur économique renonce au bénéfice de l'avance.

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXECUTION

La durée du marché est de 8 semaines à compter de la date de notification.
La durée d'exécution se confond avec la durée du marché.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : **ENTREPRISE PITEL**

Pour les prestations suivantes : **LOT N°1 MACONNERIE**

Domiciliation : **ESSONNE ENTREPRISES**

Code Banque : **30076** Code Guichet : **02277** N° de compte : **10345200200**

Clé RIB : **02** IBAN : **FR76 3007 6022 7710 3452 0020 002** BIC : **NORDFRPP**

- Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet : N° de compte :

Clé RIB : IBAN : BIC :

- Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet : N° de compte :

Clé RIB : IBAN : BIC :

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L.8221-5 du Code du Travail.

³ Cocher la case correspondant à votre situation

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP).
(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de la réglementation portant sur les marchés publics, notamment l'annexe 4 du CCP, et particulièrement son article 3, et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D.8222-5 du C.T. (puis tous les six mois durant la période d'exécution du marché) :
 - une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
 - les justificatifs d'immatriculation (article D. 8222-5-2° du C.T. et article R.2143-8 du CCP).
 - dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte - article L. 8222-6 du C.T. et article R.2143-8 du CCP).
- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du Code des Assurances) (article L. 241-1 alinéa 2 du Code des Assurances) ;
- attestation fiscale (article R.2143-7 du CCP, arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) (article R.2143-9 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au c du 1° de l'article L. 613-1 du code de la sécurité sociale (article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage Intempéries (article 2.III de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), l'attestation de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L. 5212-5 du code du travail (article 2.IV de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP).

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP) ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-5 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article R.2143-8 du CCP, et notamment l'annexe 4 du CCP, en particulier son article 3, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail, notamment les articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A Royan
Le 5 juin 2019

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

Lu et approuvé

PITEL
ENTREPRISE
50 rue Ampère - CS 70050
17201 ROYAN CEDEX
☎ : 05 46 05 03 15
Siret : 552 033 672 000 72

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre
pour valoir acte d'engagement*

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégations de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales

A ROYAN.....
Le 5 juin 2019.....

Pour le Maire, par délégation, Le Premier Adjoint,


Jean-Paul CLECH

Elle est complétée par les annexes suivantes⁴ :

- Annexe n°1 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé (pour les situations où la notification ne se fait pas de manière dématérialisée) :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A le⁵

Signature

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

2 La totalité du bon de commande n°

Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) :

⁴ Cocher la case correspondante

⁵ Date et signature originales

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article R. 2143-8 du CCP) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujéti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
 - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article R. 2143-8 du CCP) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :
 - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
 - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
 - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du C.T.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D.8254-2 à D.8254-5 du C.T.).

Si je suis établi dans un Etat autre que la France, je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, avant chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement effectuée sur le télé-service " SIPSI " du ministère chargé du travail, conformément aux articles R. 1263-5 et R. 1263-7 du Code du Travail et une copie du document désignant son représentant en France (article R. 1263-12 du Code du Travail).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article R.2143-10 du CCP, pour prouver notamment la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement des documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés aux articles R. 2143-6 à R.2143-9 du CCP, ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par mes soins devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de mon pays d'origine ou d'établissement.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP) ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article R.2143-8 du CCP, et notamment l'annexe 4 du CCP, en particulier son article 3, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.A.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

et en lettres :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....

4 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

et devant être exécutée par

en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁶

Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre) à :

.....

.....

Montant Initial :

- Ramené à :

- Porté à :

A le⁷

Signature

⁶ Date et signature originales

⁷ Date et signature originales

ANNEXE N°1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Raison Sociale : SIREN : Code APE..... N° TVA Intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : Code APE..... N° TVA Intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : Code APE..... N° TVA Intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

AGENCE DE ROYAN

Z.I. 50 rue Ampère - CS 70050
17201 ROYAN CEDEX
royan@pitel.fr - www.pitel.fr

VILLE DE ROYAN
80 AV DE PONTAILLAC
17200 ROYAN

Royan, le 05/06/2019

Devis

DQE 19081ab

CREATION D'UNE NOUVELLE ENTREE AU MARCHÉ DU PARC A ROYAN

Code	Désignation	Unité	Quantité	Prix unit.	Montant
01	LOT N°1 MACONNERIE				
01.01	Installation et préparation				
01.01.010	Amené, repli des matériaux et matériels, mise en place et dépose à la fin de l'intervention d'une protection intérieure étanche entre le marché et la zone de travail.	Ens	1,000	5 512,96	5 512,96
	<i>TOTAL Installation et préparation</i>				5 512,96
01.02	Curage de l'ensemble du local				
01.02.010	Curage de l'ensemble du local comprenant: enlèvement de l'ensemble des éléments se trouvant dans le local, démolition des cloisons avec bloc porte et du mur en agglos donnant sur le marché, dépose des plinthes, dépose de l'ensemble de la chambre froide et évacuation de l'ensemble à la décharge publique.	Ens	1,000	3 245,79	3 245,79
01.02.020	Démolition du voile béton entre le marché et le local en conservant le mur au droit des appuis (sans renforcement) et évacuation des gravois à la décharge.	Ens	1,000	4 145,17	4 145,17
01.02.030	Démolition de la recharge du dallage du local coté marché et évacuation des gravois à la décharge.	Ens	1,000	2 224,96	2 224,96

S.A.S. au capital de 1 530 000 € - RCS N° 532 033 672 - Code APE : 4120B - TVA intracommunautaire FR 46552033672
En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € sera réclamée. Sauf convention expresse, seuls les tribunaux d'Evry sont compétents en cas de litige.

SIÈGE SOCIAL
3 rue du Dr A. Schweitzer
CS 12087
91424 MORANGIS CEDEX
Tél : 01 69 79 37 80
Fax : 01 69 79 37 99
morangis@pitel.fr

AGENCE ÎLE DE FRANCE
3 rue du Dr A. Schweitzer
CS 12087
91424 MORANGIS CEDEX
Tél : 01 69 79 37 80
Fax : 01 69 79 37 99
morangis@pitel.fr

AGENCE DE ROYAN
Z.I. 50 rue Ampère
CS 70050
17201 ROYAN CEDEX
Tél : 05 46 05 03 15
royan@pitel.fr

AGENCE DE TOULOUSE
25 rue Marius Terece
31300 TOULOUSE
Tél : 05 61 49 41 64
Fax : 05 61 49 41 24
toulouse@pitel.fr

Code	Désignation	Unité	Quantité	Prix unit.	Montant
	<i>TOTAL Curage de l'ensemble du local</i>				9 615,92
01.03	Modification d'ouvrage				
01.03.010	Fourniture et mise en place de boisseau en continuité des existant au droit du passage, reprise et réfection des bandeaux et poteaux béton en façade O et N.	Ens	1,000	911,04	911,04
01.03.020	Dépose de la faïence et bouchage du passage avec enduit dans la zone marché.	Ens	1,000	708,81	708,81
	<i>TOTAL Modification d'ouvrage</i>				1 619,85
	<i>TOTAL LOT N°1 MACONNERIE</i>				16 748,73

Total HT €

16 748,73

RECAPITULATIF

01	LOT N°1 MACONNERIE	
01.01	Installation et préparation	5 512,96
01.02	Curage de l'ensemble du local	9 615,92
01.03	Modification d'ouvrage	1 619,85
01	TOTAL LOT N°1 MACONNERIE	16 748,73
	Total HT €	16 748,73
	T.V.A 20,00 %	3 349,75
	Total TTC €	20 098,48


PITEL
ENTREPRISE
50 rue Ampère CS 70050
47001 ROUJAN CEDEX
☎ : 05 46 05 03 15
Siret : 562 033 672 000 72

